



L'ACCOLADE

CONSEIL SUPRÊME des Chevaliers de Colomb

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB ♦ 1, COLUMBUS PLAZA NEW HAVEN, CT 06510-3326 USA

Le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb fait don de 500 000 dollars aux sinistrés de la super-tempête Sandy



Le Chevalier suprême Carl Anderson et le Cérémoniaire suprême George Hanna aident à décharger une cargaison de fournitures pour les victimes de la tempête à Staten Island.

Alors que les régions de la Côte est peinent à se remettre de la tempête Sandy, les Chevaliers de Colomb ont annoncé, jeudi le 15 novembre dernier, que leurs dons pour venir en aide à ces zones affectées totalisent plus de 500 000 dollars.

Cette somme comprend tout près de 350 000 dollars réunis par les Chevaliers via des dons effectués en ligne.

Le Chevalier suprême Carl Anderson a annoncé le montant récolté et distribué à ce jour dans le cadre du congrès annuel des dirigeants d'État des Chevaliers de Colomb qui se déroulait à Dallas, au Texas.

En plus d'une somme dépassant 450 000 dollars distribuée par le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb dans l'État de New York, au New Jersey et dans le Connecticut, avec le concours des Chevaliers locaux actifs dans les régions affectées, l'organisation a également acheminé deux camions remplis de fournitures. L'un d'entre eux a pris la route vers New York, alors qu'un autre s'est dirigé vers le New Jersey.

Les secours procurés par le Conseil suprême viennent compléter les efforts déployés par les Chevaliers actifs dans les Conseils locaux à travers les régions frappées par la tempête. C'est ainsi que les Conseils locaux ont participé à une variété d'activités, comme par exemple procurer de la nourriture aux victimes et procéder à la distribution de fournitures de première nécessité.

« La charité est le premier principe des Chevaliers de Colomb, d'affirmer le Chevalier suprême Carl Anderson, et lorsqu'une catastrophe comme celle-ci survient, nous sommes reconnaissants envers toutes les personnes qui ont effectué un don pour épauler les secours aux sinistrés et nous sommes heureux de pouvoir procurer une aide directe aux personnes dans le besoin. »

La semaine dernière, le Chevalier suprême Carl Anderson et le Cérémoniaire suprême George Hanna se sont déplacés dans l'une des régions les plus durement touchées de l'État de New York, Staten Island, afin d'encourager et de soutenir les Chevaliers actifs localement dans leurs efforts de secours aux sinistrés. Avec eux, ils apportaient un camion qui avait fait le déplacement à partir de New Haven et qui contenait des fournitures de secours et un chèque au montant de 75 000 dollars pour venir en aide aux actions des Chevaliers de l'État de New York suite à cette tempête.

À Staten Island, ils ont rejoint le Député d'État de New York, Sal Restivo, ainsi que des douzaines de Chevaliers, afin de procéder à la distribution de fournitures de secours au Conseil 5917 Father John C. Drumgoole et d'observer les dégâts causés au Conseil 2147 Manresa et dans les environs par la super-tempête tropicale Sandy.

Effectuant une visite au New Jersey la semaine dernière, le Trésorier suprême Logan Ludwig, a supervisé la distribution de fournitures de secours contenues dans un camion avec l'aide des membres du Conseil 6552 Vince Lombardi de Middletown. Avec lui, il apportait également un chèque de 75 000 dollars, une somme qui sera distribuée aux personnes dans le besoin par le Conseil d'État du New Jersey, lequel est dirigé par le Député d'État Dan Rossi.

Pour plus d'information ou pour faire un don, rendez-vous au www.kofc.org



Sous le regard d'Ann Dechant, le Chevalier suprême Carl Anderson remet le prix Gaudium et Spes à l'ex-Chevalier suprême Virgil Dechant. Pour en apprendre plus, voir en la page 6

Le Chevalier suprême demande aux Députés d'État de s'impliquer dans une Charité évangélicatrice.



Le Chevalier suprême Carl Anderson prend la parole devant les députés d'état et les aumôniers d'état au dîner d'accueil au congrès annuel des députés d'état à Dallas.

En prenant la parole devant les députés d'état et les aumôniers d'états réunis à Dallas, Texas, dans le cadre du congrès annuel, le Chevalier suprême les a encouragés dans leur leadership charitable et il a souligné l'importance de l'évangélisation par la charité. En parlant de sa participation en tant qu'observateur du Synode des évêques sur la Nouvelle Évangélisation, il a également demandé aux chevaliers de renforcer les familles catholiques comme moyen de promouvoir la nouvelle évangélisation. La charité de l'Ordre comme son travail de renforcer les familles dans leur vie spirituelle doivent s'orienter vers l'évangélisation, tant par la parole que par les actes, une culture qui a profondément besoin du message de l'amour de l'Évangile.

En poursuivant sur le sujet de l'œuvre charitable de l'Ordre, le Chevalier suprême a annoncé que l'Ordre a réuni 350 000\$ en dons pour les victimes de la super-tempête Sandy et a remis 500 000 \$ en aide aux régions touchées par cette tempête. Parce qu'il venait tout juste de visiter les zones les plus touchées de Staten Island la semaine dernière pour aider dans la distribution du matériel de secours et des fonds, le Chevalier suprême a tenu à souligner et à remercier les députés d'état de New York, de New Jersey et de Connecticut qui ont surveillé activement les chevaliers dans leurs efforts de secours aux sinistrés.

George Hanna est élu Cérémoniaire suprême

George Hanna, vice-président directeur des services fraternels et ex-Député d'État du District de Columbia a été élu Cérémoniaire suprême par le Conseil d'administration, le 2 novembre 2012. Membre des Chevaliers depuis 31 ans, il fait partie du Conseil 11578 St. Thomas More et de l'Assemblée 2534 Cardinal Hickey Prince of the Church de Washington, D.C. En 1993-1995, M. Hanna a servi en tant que Député d'État, pour ensuite occuper la fonction de Maître de District, au niveau du Quatrième degré.



Après une carrière de 25 ans à l'emploi du service postal des États-Unis, il s'est joint au personnel du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb en tant que consultant aux programmes régionaux et, en 2006, en tant que vice-président des services fraternels. Deux ans plus tard, il était promu au poste de vice-président directeur.

M. Hanna et son épouse, Yvonne, sont les parents de trois enfants et résident à Temple Hills, dans le Maryland..

« Des manteaux pour les mêmes »

Alors qu'approche le Temps de Noël, la température continue de chuter. Comment mieux rendre grâce à Dieu pour ses bénédictions, si ce n'est de partager de telles faveurs avec un jeune sans manteau d'hiver? Malgré la situation économique difficile, nous avons pu maintenir le prix de nos manteaux au même niveau que l'an dernier, soit 195 \$ pour un carton de 12 unités, ce qui

revient à 16,25 \$ pour chaque manteau d'hiver de grande qualité. Visiter simplement le site www.kofc.org/coats pour obtenir tous les détails concernant la participation. Le programme « *Des manteaux pour les mêmes* » fait partie des huit programmes-vedettes de l'Ordre : Si votre conseil achète et distribue huit cartons de manteaux, il aura rempli les quatre conditions de la catégorie « Activités pour la jeunesse » pour avoir droit au Prix colombien.

Le Rapport des activités fraternelles, document qui raconte le mieux notre histoire de service

Conseils, assemblées et cercles doivent remplir le « *Rapport annuel d'activités fraternelles* » (N° 1728 F) et l'envoyer au secrétariat du Conseil suprême pour le 31 janvier 2013. Ces deux formulaires peuvent être transmis électroniquement en allant sur le site www.kofc.org/forms ou par la poste en remplissant le formulaire qui se trouve dans le « *Cahier de formulaires de rapport du conseil* » (N° 1736-F).

Encourager le renouvellement des vœux matrimoniaux

Les familles servent de base sur laquelle les Chevaliers de Colomb reposent, et les vœux de mariage échangés entre un homme et une femme en amour servent de fondement à chaque famille.

C'est pourquoi de plus en plus de conseils ajoutent un programme de renouvellement de vœux à leur programmation familiale. De tels programmes offrent aux couples une occasion de se souvenir de leur engagement

sacré l'un envers l'autre, et de la place qu'ils occupent dans le plan de Dieu.

Demandez à l'aumônier de votre conseil de vous aider à planifier un programme de renouvellement de vœux de mariage. Ce peut être à l'occasion d'une célébration eucharistique ou d'une soirée de prière au cours de laquelle les couples mariés peuvent renouveler leurs vœux. Il se peut également que conseils et assemblées désirent parrainer une retraite annuelle ou semestrielle pour des couples mariés.

Le Conseil suprême offre un certificat intitulé « *Un vœu renouvelé* » (N° 2745-F) à remettre aux couples qui renouvellent leurs vœux de mariage. Propice à l'encadrement, le certificat sert de cadeau commémoratif approprié et est vendu 0,25 \$ pièce au Département des fournitures. Veuillez utiliser le formulaire de commande N° 1.

Le Chevalier suprême et le Député Chevalier suprême présents à la canonisation

Le Chevalier suprême Carl Anderson, le Député Chevalier suprême Dennis Savoie et le Lieutenant-gouverneur Graydon Nicholas faisaient partie des milliers de personnes ayant participé à la cérémonie de canonisation de sainte Kateri Tekakwitha qui se déroulait à Rome. Rappelons qu'il s'agit de la première sainte amérindienne. M. Nicholas, qui est avocat de profession et ancien juge, est le premier amérindien à occuper le poste de Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, au Canada. Il est membre du Conseil 1942 Bishop Dollard de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

« Nourrir les familles »

Programme de remboursement pour les conseils locaux

Le besoin de nourrir les familles qui ont faim est constant. Afin d'encourager une plus grande sensibilisation aux problèmes des banques alimentaires, et des soupes populaires, les Chevaliers de Colomb offrent désormais un remboursement aux conseils qui donneront de la nourriture ou de l'argent. À compter d'aujourd'hui, et avec un effet rétroactif au 1er juillet 2012 (le premier jour de l'année fraternelle), le Conseil Suprême remboursera 100 \$ pour chaque 500 \$ donnés ou pour chaque 500 livres de nourriture donnés par un conseil à fraternelle. Les dons indiqués en argent ou en nourriture doivent être cumulés pour l'année fraternelle. Il n'est pas nécessaire d'envoyer une demande de remboursement chaque fois que le conseil fait un don, et tout don n'a pas besoin d'être au minimum de 500 \$ ou de 500 livres. Les dons indiqués en argent ou en nourriture doivent être cumulés pour l'année fraternelle Bien que les dons en nourriture soient précieux, des gérants de banques alimentaires notent souvent que les contributions en argent sont encore plus précieuses, puisqu'elles permettent aux banques alimentaires de se procurer exactement les produits dont elles ont besoin. En plus des dons d'argent, l'appui de bénévoles peut aider à placer les denrées et à remplir d'autres fonctions utiles.

En plus du remboursement, les conseils ayant participé à ce programme recevront une belle plaque murale qu'ils pourront exposer dans la salle de réunion. Cette plaque murale comprendra suffisamment de place pour pouvoir ajouter des plaques supplémentaires gravées des années au cours desquelles le conseil aura participé au programme de

remboursement « *Nourrir les familles* ». Quand il n'aura plus de place sur la plaque pour les années de participation du conseil, le conseil en recevra une autre.

Les conseils continueront à rapporter leur aide à « *Nourrir les familles* » en utilisant le formulaire de rapport « *Nourrir les familles* ». Le formulaire comprend maintenant un espace réservé à l'apport financier (pour lequel les justificatifs doivent être fournis), et au personnel de l'organisme recevant les dons de nourriture. Cet organisme devra accuser réception de la nourriture. Les conseils doivent rapporter tout don financier et alimentaire fait au cours de l'année fraternelle avant le 30 juin sur le formulaire « *Nourrir les familles* » (www.kofc.org/formulaires). Toutes questions portant sur ce programme peuvent être adressées à Jason Porrello, directeur de l'activité « *Nourrir les familles* », au 203-752-4571 ou par Internet : Jason.Porrello@kofc.org.



L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB accueille des hommes de 18 ans ou plus qui sont catholiques pratiquants, soit des catholiques en union avec le Saint-Siège. Cette exigence entraîne que tout candidat ou tout membre accepte l'autorité enseignante de l'Église catholique en ce qui a trait à la foi et la morale, qu'il aspire à vivre selon les préceptes de l'Église catholique, qu'il est en règle avec l'Église catholique.

Le don de la mobilité

Les Chevaliers de Colomb et la « Global Wheelchair Mission » (Mission mondiale -- fauteuils roulants)

En 2003, les Chevaliers de Colomb se sont associés avec la « *Global Wheelchair Mission* » (Mission mondiale -- fauteuils roulants) pour parrainer la distribution de 2 000 fauteuils roulants en Afghanistan. Depuis, les Chevaliers au Canada et aux États-Unis ont parrainé la distribution de près de 35 000 fauteuils roulants en Argentine, en Colombie, à Cuba, en République Dominicaine, en Equateur, au Guatemala, en Haïti, en Jordanie, au Mexique, au Maroc, à l'Oman, au Panama, aux Philippines, aux États-Unis et au Vietnam. J'invite votre conseil à s'impliquer et à donner le cadeau de la mobilité à des personnes qui se trouvent un peu partout dans le monde.

Travailler avec la *Fondation fauteuil roulant Canada* [officiellement « *Fondation chaise roulante Canada* »] c'est l'occasion idéale d'impliquer toute la paroisse dans un programme des Chevaliers de Colomb. En dépit du fait que les fauteuils roulants peuvent être achetés à un prix très réduit (on peut se procurer un fauteuil roulant de 500 \$ pour seulement 150 \$), participer à ce programme peut être très coûteux. Quoi de mieux pour augmenter le rayon de portée du conseil que d'ouvrir ce programme à toute la paroisse? Travaillez avec le prêtre et les autres groupes de la paroisse pour mettre en place une campagne de collecte de fonds bien coordonnée... faites les annonces pendant les messes... demandez au prêtre de cosigner une lettre avec le Grand Chevalier qui sera envoyée à tous les paroissiens pour demander leur aide.



Récemment, un DVD et un prospectus étaient envoyés à tous les grands chevaliers dûment enregistrés. Tout conseil n'ayant pas reçu un DVD ou un prospectus devrait s'adresser aux Services fraternels au 203-752-4472. Le contenu de l'envoi comprend des instructions détaillées sur la façon d'organiser un « *Dimanche du fauteuil roulant* » à la paroisse

Également, n'oubliez pas que travailler en partenariat avec la *Fondation fauteuil roulant Canada* est l'un de nos « huit programmes vedettes ». Si le conseil, de pair avec la paroisse, réunit suffisamment de fonds pour acheter au minimum 100 fauteuils roulants, le conseil recevra la totalité des points pour les quatre programmes dans la catégorie des activités communautaires, pour avoir droit au prix colombien.

N'oubliez pas non plus que « *Chaque programme offre une occasion de recrutement* ». Cela est encore plus vrai pour les programmes qui impliquent les paroissiens et les membres potentiels. En travaillant avec la *Fondation fauteuil roulant Canada*, et en organisant un «

Dimanche de fauteuils roulants », vous démontrerez que devenir membre donne des avantages à la famille de l'homme, à son Église, à sa communauté, au monde entier. Soyez prêts à demander à des paroissiens bien disposés à devenir membres du conseil, et ayez des exemplaires du Document-Fiche de membre N° 100F à leur faire remplir sur place.

Interdit sur les publicités de produits et de services financiers concurrents

Il est interdit à toute publication fraternelle d'accepter des publicités directement ou indirectement reliées à la vente de produits ou de services financiers autres que ceux offerts par les Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb, organisme de bienfaisance fraternelle, ont toujours offert de l'aide financière aux veuves et aux orphelins des membres par le recours à des produits et services financiers très favorablement cotés. Le Conseil d'administration a établi que les publications de publicités favorisant des produits et services concurrentiels dans des publications fraternelles de l'Ordre vont à l'encontre de ce principe. Les publications fraternelles des Chevaliers de Colomb ne devraient pas faire la promotion de produits et de services se trouvant à concurrencer les produits et services offerts par le Chevaliers de Colomb.

Révision, octobre 2011

Interdit sur l'utilisation abusive de son statut de membre pour faire la promotion de de produits et de services financiers concurrents

Le paragraphe 162,24 des Règlements des Chevaliers de Colomb interdit aux membres d'avoir recours à leur appartenance aux Chevaliers de Colomb pour promouvoir la vente de tous produits et services financiers autres que ceux offerts par les Chevaliers de Colomb. Tout recours à l'affiliation aux Chevaliers de Colomb pour promouvoir la vente de tout produit et service autre que les produits et services offerts par les Chevaliers de Colomb est contraire aux intérêts des Chevaliers et est, par conséquent, interdit.

De plus, suivant le Paragraphe 162,11 interdit aux membres d'avoir recours à l'usage du nom et de l'emblème à des Chevaliers de Colomb à propos de « tout commerce ou entreprise sociale ou de quelque nature, sans l'autorisation du Conseil d'administration ». Le paragraphe 162,11 interdit, entre autres, le recours au nom et à l'emblème des Chevaliers de Colomb se rapportant à la promotion de tout produit et service autre que les produits et services offerts par le Chevaliers de Colomb.

Rév, octobre 2011*

Les Chevaliers de Colomb et l'Année de la Foi

En annonçant l'Année de la Foi, le pape Benoît XVI faisait appel à un « renouveau de l'Église... par le témoignage de vie des croyants. » Il incombe aux membres de Chevaliers de Colomb d'assumer une direction particulière au cours de l'Année de la Foi.

L'Année de la Foi débutait le 11 octobre 2012, date du 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et le 20e anniversaire de la promulgation du Catéchisme de l'Église catholique. L'Année de la Foi prendra fin le 24 novembre 2013, le Fête du Christ Roi de l'Univers.

Le programme de l'Année de la Foi de l'Ordre est fondé sur les quatre catégories énoncées par le pape Benoît dans son document *Porta Fidei* (Porte de la foi), destinées à mener chaque croyant vers une relation approfondie avec le Christ et son Église — Foi PROFESSÉE, Foi CÉLÉBRÉE, Foi VÉCUE, Foi PRIÉE.

Foi PROFESSÉE

Pour les Chevaliers, approfondir sa foi permet de rendre un témoignage plus authentique au Christ dans nos vies, nos familles, nos œuvres de charité et tous les efforts que nous mettons au sein de nos conseils. Notre Ordre met bon nombre de ressources à la disposition des Chevaliers pour les aider personnellement, ainsi que leurs familles et les membres de leurs paroisses à approfondir leur foi.

- **Qu'est-ce que la Nouvelle Évangélisation?** Lire et distribuer parmi les membres de votre conseil et de votre paroisse des exemplaires de cette nouvelle brochure (N° 401) du Service d'information catholique.
- **Christifideles Laici** Ce document papal, traitant de La Vocation et la Mission des fidèles laïques convient particulièrement aux Chevaliers. Demandez à l'aumônier de votre conseil d'animer une retraite sur le thème de *Christifideles Laici* ou d'en traiter à l'occasion d'une des réunions de votre conseil.
- **Familiaris Consortio** Lire la brochure (#318) du Service d'information catholique traitant de ce document papal, sur le Rôle de la famille chrétienne dans le monde moderne, qui sert d'excellente introduction à la signification et l'importance de la vie de famille catholique. Échanger sur les principaux du document à l'occasion d'une rencontre de votre conseil.
- **Columbia** Lire la chronique mensuelle de l'aumônier suprême à la réception de chaque livraison; en discuter avec votre famille ou comme thème des réunions mensuelles de votre conseil.

Foi VÉCUE

En tant que Chevaliers, notre premier principe se trouve la charité — amour de Dieu et amour du prochain. Nous devrions consciemment vivre notre foi dans tous les aspects de nos vies, et notamment par nos œuvres de charité en collaboration avec l'Ordre. En orientant nos efforts sur les personnes qui ont le plus besoin de notre aide, nous, Chevaliers, pouvons vivre notre foi de manière pratique et publiquement.

- **Nourrir les familles** Recueillir et distribuer des aliments aux familles dans le besoin, surtout quand le Temps des fêtes de L'Action de grâce, de Noël et de Pâques.
- **Des manteaux pour les môme**s Fournir des manteaux neufs aux enfants dans le besoin au cours des mois d'hiver.

Foi CÉLÉBRÉE

En tant que Chevaliers, notre foi nous motive dans nos activités charitables et spirituelles. Durant cette Année de la Foi, nous avons des occasions, en esprit d'unité, de nous réunir entre nous, nos familles et notre Église à l'occasion d'activités qui célèbrent notre foi et fortifient notre solidarité avec nos prêtres et nos évêques.

- **Des communions du conseil** Réserver un dimanche de chaque mois où les Chevaliers, arborant épinglettes ou insignes, prennent place ensemble à l'Eucharistie, suivie d'un repas que partagent les Chevaliers et leurs familles.
- **Pèlerinage** Pèlerinage Organiser une visite dans une cathédrale ou un sanctuaire pour participer à l'Eucharistie ou une cérémonie, notamment une heure d'adoration eucharistique.
- **Reconnaissance envers le clergé** Durant le mois de mars (Le mois du fondateur) : organiser une activité en l'honneur des membres du clergé de votre localité, et aussi à la mémoire du vénérable Michael J. McGivney.

Foi CÉLÉBRÉE

En tant que Chevaliers, nous sommes conscients d'être appelés à aimer Dieu de tout notre cœur et aimer notre prochain comme nous-mêmes. La prière constitue notre source d'unité et fortifie notre esprit et nos bonnes œuvres. Elle nous fournit l'occasion d'exprimer notre amour de Dieu et des moments de réfléchir et de rechercher la force et l'inspiration

VOIR « L'ANNÉE DE LA FOI », PAGE 7

« Quarante jours de jeûne » Un conseil recueille plus de 900 articles pour la banque alimentaire



Les membres du Conseil 9384 et leurs dons en nourriture recueillis.

Les « Quarante jours de jeûne » parrainés par le Conseil St. Joseph the Worker 9384, de Marrero, en Louisiane, ont été inaugurés après que le Grand Chevalier, Leroy Jackson, père, et ses frères Chevaliers eurent résolu d'examiner comment les membres pourraient mieux témoigner du premier principe de l'Ordre — la charité. Habituellement, après l'Eucharistie, pendant les annonces paroissiales, Jackson notait qu'on soulignait que plusieurs personnes ont des besoins d'alimentation et que le comptoir alimentaire de la paroisse est en manque et a besoin de dons. Le conseil décidait d'offrir de la nourriture à l'œuvre paroissiale, et de recueillir cette nourriture sous forme de jeûne de 40 jours. Grâce au programme, chaque membre participant mettrait de côté chaque jour un article de denrées non périssables dans un endroit déterminé de sa demeure. Le jeûne a débuté le 13 juillet 2012 et s'est poursuivi jusqu'au 21 août. Le 40e jour, les membres se sont rassemblés pour prier avec leurs familles à 20 heures et ont ensuite apporté les denrées recueillies au local du conseil le lendemain. Ainsi, le conseil offrait plus de 900 articles au comptoir alimentaire de la paroisse

VOTRE CONSEIL A-T-IL ENTREPRIS UNE ACTIVITÉ TELLE QUE CELLE-CI DESSUS?

Si oui, nous aimerions en avoir des nouvelles. Envoyer les renseignements sur votre activité (sans oublier les détails des dates, du contenu, du personnel concerné, des motifs et des moyens de l'organisation), et des photos à knightline@kofc.org. Si vous avez des questions concernant l'envoi de photos, veuillez nous contacter, sans hésitation, au 203-752-4264. De plus, si vous estimez que votre conseil organise une activité qui servirait d'exemple remarquable dans l'une des six catégories contenues dans « *S'élever en servant* » (N° 962 F) — Église, famille,

respect de la vie, jeunesse, collectivité ou conseil — avisez nous. Nous voudrions faire paraître une liste d'activités imminentes auxquelles nous pourrions donner suite dans une de nos publications. Veuillez envoyer à knightline@kofc.org une brève description de votre prochaine activité (comprenant une ou deux phrases de description, la date, le lieu et les noms des personnes à contacter). Renseignements : appeler le 203-752-4264 ou contacter par courrier électronique knightline@kofc.org. Nous attendons de vos nouvelles.

Service dans l'esprit de l'Action de Grâce

Cette année, l'Action de grâce a été une célébration joyeuse pour les bénédictions reçues grâce aux efforts déployés par les Chevaliers de Colomb à travers les États-Unis. À cette fin, des membres de l'Ordre ont prévu plusieurs événements visant à faire en sorte que les personnes dans le besoin puissent profiter de l'Action de grâce. Les Chevaliers ont également mis en ondes une publicité dans plusieurs marchés télévisuels à travers le pays, afin de soutenir les efforts visant à nourrir les personnes qui ont faim - surtout durant cette période de l'année.

À New Haven, au Connecticut, des membres du Conseil 8882 Holy Family, situé au siège social des Chevaliers de Colomb, ont livré un chargement de vêtements offerts par les employés de l'Ordre au Restaurant Christopher Martin de New Haven, qui sert annuellement un repas de l'Action de grâce trois services à quelques 500 travailleurs démunis et individus qui sont sans abri. Les dons de vêtements seront distribués aux personnes présentes à l'évènement.

Pour une 22e année consécutive, le Conseil 4044 Fairview des Chevaliers de Colomb de Chicopee, dans le Massachusetts, a organisé un repas de l'Action de grâce. Prévoyant servir plus de 3500 personnes, l'évènement réunit et nourrit les personnes dans le besoin - que ce soit pour un bon repas de fête ou pour la présence d'amis et de membres de la famille avec qui le partager. Les repas sont offerts à des organismes locaux qui servent les démunis ainsi qu'aux individus qui sont confinés à domicile. Le lundi précédant l'Action de grâce, des bénévoles débute la préparation de la nourriture, procurant des repas aux Chicopee Boys et aux Girls Club Dinner ce soir-là. Le jour de l'Action de grâce, les Chevaliers sont prêts à servir leur festin, qui comprend près de 2000 repas livrés aux personnes âgées et handicapées, ainsi qu'un repas servi en salle à manger pour les personnes seules ou dans le besoin.

Vendredi, le 23 novembre, des Chevaliers de la région de Bridgeport, dans le Connecticut, distribueront 500 manteaux à des enfants dans le besoin de la grande région de Bridgeport, dans le cadre du programme de l'Ordre « Des manteaux pour les mômes ». L'année dernière, par l'entremise du programme de distribution de manteaux, plus de 725 Conseils des Chevaliers de Colomb ont fait don de 32 508 manteaux à des enfants dans le besoin à travers les États-Unis et le Canada.

« La charité - c'est-à-dire la volonté de venir en aide aux personnes dans le besoin - a toujours représenté le premier principe des Chevaliers de Colomb », a affirmé le Chevalier suprême Carl Anderson. « Alors que nous prenons tous et toutes une pause pour manifester notre reconnaissance cette année, il est très important de ne pas oublier ceux et celles qui sont moins fortunés que nous et de déployer tous les efforts possibles pour leur venir en aide également. » Le Chevalier suprême a assisté à ces deux événements afin de remercier les bénévoles de leurs efforts charitables.

Parallèlement à ces activités, et à des centaines d'autres à travers le pays, un message publicitaire des Chevaliers de Colomb pour l'Action de grâce a été diffusé sur ondes cette fin de semaine, invitant le grand public à soutenir les Chevaliers qui nourrissent les personnes dans le besoin. La publicité met en vedette la récente « Tournée caritative des Chevaliers de Colomb » dans le Missouri qui permit de recueillir environ 500 kg de nourriture et 19 000 dollars en argent pour les banques alimentaires locales. Dans le Missouri, la tournée caritative des Chevaliers de Colomb représente une véritable manne pour les banques alimentaires locales - et les familles - qui tentent de boucler les fins de mois. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme « Nourrir les familles » des Chevaliers de Colomb, lequel a été établi à l'apogée de la crise économique, afin de venir en aide aux personnes dans le besoin.



Des bénévoles, habillés en « Pèlerins », accompagnent les participants au dîner de l'Action de grâce jusqu'à leurs tables au cours du dîner annuel de l'Action de grâce parrainé par le conseil 4044. Ci-dessus, à droite : le Chevalier suprême Carl A. Anderson aide un enfant à essayer un manteau dans le cadre de l'évènement « Des manteaux pour les mômes » à Bridgeport, dans le Connecticut.

Pèlerinage pour la vie et la liberté

Dimanche, le 14 octobre dernier, l'Aumônier suprême, Mgr William Lori, archevêque de Baltimore, présidait un rassemblement de prière pour la vie et la liberté regroupant des milliers de personnes. Le « Pèlerinage pour la vie et la liberté » réunissait cette foule importante à la Basilique du Sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington, D.C.

Mgr Lori agissait en tant que célébrant principal et homéliste durant la messe. Il présidait également la prière des fidèles réunis, en récitant le Rosaire à l'occasion de la première journée de la Neuvaine pour la vie et la liberté de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis. Son Excellence Mgr Carlo Maria Viganò - Nonce apostolique aux États-Unis - et un important nombre de prêtres concélébrants se sont joints à Mgr Lori pour l'occasion. Dans son homélie, Mgr Lori a donné une mise en garde selon laquelle « De plus en plus, des règles anti-vie et anti-famille sont imposées à des gens de foi. Notre « droit de choisir » - notre droit de choisir la pratique de la foi que nous professons - un droit garanti par le Premier amendement - semble représenter bien peu ou rien du tout à ceux qui sont aux commandes de l'État. » Mgr Lori cita également les paroles du pape Benoît XVI, prononcées au sujet de l'Année de la foi et selon lesquelles « La foi nous ouvre les yeux à la vie humaine dans toute son ampleur et toute sa beauté... Le chrétien ne peut jamais penser que croire

est un fait privé. La foi, c'est décider d'être avec le Seigneur pour vivre avec lui ». Monseigneur Lori, qui sert en tant que Président du comité ad hoc pour la liberté religieuse de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, a mené le pèlerinage.



Pendant que la procession liturgique quittait le sanctuaire, Mgr Lori est précédé du représentant personnel du Saint-Père aux États-Unis, Mgr Carlo Maria Viganò, Nonce apostolique, présent au pèlerinage.

L'ex-Chevalier suprême reçoit la plus haute distinction de l'Ordre

Le Prix *Gaudium et Spes* décerné à Virgil Dechant

L'ex-Chevalier suprême Virgil Dechant s'est vu décerner la plus haute distinction conférée par les Chevaliers de Colomb, à l'occasion d'un dîner qui se déroulait à Dallas, au Texas, vendredi dernier en soirée. Le Prix *Gaudium et Spes* a été établi en 1992 par M. Dechant. La première à se voir décerner ce prix était Mère Teresa.

Le prix est ainsi nommé en l'honneur de la constitution apostolique du Concile Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps.

M. Dechant est la dixième personne à mériter cette distinction. Parmi la liste des personnes honorées, on retrouve Jean Vanier, fondateur de L'Arche, le Cardinal John O'Connor de New York et le Secrétaire d'État du Vatican, le Cardinal Tarcisio Bertone.

Les cardinaux Theodore McCarrick et Justin Rigali étaient présents, se joignant à l'Aumônier suprême Mgr William Lori, archevêque de Baltimore et à Mgr Joseph Naumann, archevêque de Kansas City au Kansas. On a pu noter également la présence de nombreux autres évêques et prêtres ainsi que l'épouse de Virgil Dechant, Ann, des membres de leur famille, de plusieurs ex-Députés d'État du Kansas, d'où est originaire M. Dechant, des Députés d'État, des Aumôniers d'État, des membres du Bureau des directeurs ainsi que des membres du personnel exécutif des Chevaliers de Colomb.

Le Cardinal McCarrick a prononcé un discours où il relatait quelques-uns de ses souvenirs précieux reliés à son amitié et à sa collaboration avec M. Dechant, une relation établie depuis plus de 50 ans.

Une présentation vidéo soulignait certaines des réalisations les plus importantes de l'ex-Chevalier suprême, particulièrement au niveau des effectifs des Chevaliers de Colomb, de l'emphase qu'il mettait quant à l'inclusion des membres de la famille dans les activités de l'Ordre, de la professionnalisation des opérations au niveau des assurances, de la relation établie entre le Vatican et l'Église locale ainsi que l'établissement du Prix *Gaudium et Spes*.

Le Chevalier suprême a remis le prix, alors que l'Aumônier suprême Mgr William Lori a procédé à la lecture de la citation.

Recevant cette distinction durant l'année où l'on célèbre le 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, M. Dechant déclara qu'il acceptait le prix au nom de tous ces Chevaliers qui ont travaillé si fort pour implanter les enseignements du Concile.

Il profita également de l'occasion pour dire aux invités réunis en son honneur qu'il ferait don de la bourse de 100 000 dollars qui accompagne le Prix à un fonds de bourses des Chevaliers de Colomb pour les séminaristes.

M. Dechant remercia également le Cardinal Theodore McCarrick d'avoir été le premier à formuler la suggestion selon laquelle l'Ordre entame les démarches de la cause de canonisation du fondateur de l'Ordre, le vénérable serviteur de Dieu l'abbé Michael McGivney, en 1977.

Le dévouement envers la vision de l'abbé McGivney s'est avéré être un élément transformateur pour l'Ordre, de poursuivre M. Dechant.

L'ex-Chevalier suprême a également salué le leadership du Chevalier suprême Carl Anderson, qui lui a succédé en tant que premier dirigeant des Chevaliers de Colomb, encourageant du même souffle toutes les personnes présentes dans leur dévouement au sein de l'Ordre et leur engagement envers le leadership incarné par M. Anderson.

Initiation au Quatrième degré en Europe

Une nouvelle assemblée située en Allemagne, sur une base d'aviation de l'Armée de l'air des États-Unis reçoit sa Charte



Cent membres du personnel militaire en devoir, des employés civils du Département de la défense, ainsi que des entrepreneurs et des retraités en Allemagne, en Italie et en Grande Bretagne, ont été initiés au Quatrième Degré et sont devenus membres fondateurs de l'Assemblée Father H. Timothy Vakoc, au cours d'une inauguration au Quatrième Degré tenue à la Base aérienne de Ramstein en Allemagne. Le Maître suprême Dennis Stoddard et le Chevalier suprême adjoint aux affaires militaires et aux anciens combattants, le colonel Charles Gallina, USMC/Ret ont été observateurs de la cérémonie d'accueil. Mgr F. Richard Spenser, évêque auxiliaire des Services militaires des États-Unis, présidait l'Eucharistie qui a suivi la cérémonie d'accueil. C'est la première assemblée d'Europe et elle fait partie du District spécial des affaires militaires outre-mer. L'assemblée tire son nom de l'abbé H. Timothy Vakoc, aumônier militaire décédé de blessures infligées au cours de l'Opération Iraqi Freedom. Cette année, d'autres assemblées ont été créées, dont celle du Camp Zama, au Japon et celle de la Garnison Yongsan, à Séoul, en Corée.

Partagez vos activités de l'Année de la Foi

L'Année de la Foi, proclamée par le Pape Benoît XVI, a débuté le 11 octobre 2012, pour se terminer le jour de la solennité Christ-Roi, le 24 novembre 2013. Elle commémore le 50e anniversaire de l'ouverture du deuxième Concile du Vatican et le vingtième anniversaire de la promulgation du Catéchisme de l'Église catholique. Le travail de Vatican II met l'Église sur le chemin du bon samaritain (avec la foi exprimée au travers de ces actes de charité), un voyage qui continue dans le 21e siècle. C'est une voie que les Chevaliers de Colomb ont pris sans réserve. Les conseils à travers de l'Ordre entier sont en train de prévoir maintenant des activités pour marquer et célébrer l'Année de la Foi. Nous nous intéressons à ce que votre conseil pourrait prévoir et nous pourrions signaler vos activités aux autres Chevaliers dans les pages de ce bulletin ou d'autres publications. Nous vous prions d'envoyer toutes les informations et les photos au sujet de votre événement de l'Année de la Foi à knightline@kofc.org. Nous espérons avoir de vos nouvelles.

Le temps passe...

Réservez dès aujourd'hui le gymnase où se déroulera le Championnat de lancer libre!

Si votre conseil n'a pas encore commandé la Trousse du Lancer libre (#FT-KIT par Internet au www.kofc.org/forms, ou par téléphone au 203-752-4270), c'est encore le temps d'agir. Normalement, la compétition des conseils devrait se tenir en janvier. Consultez le directeur des programmes afin de coordonner votre date de compétition, car la compétition de niveau-conseil doit se dérouler avant toutes compétitions de niveaux de district, de région ou d'état. Il s'ensuit que les dates varieront selon le lieu où se situe votre conseil.

Se rappeler que tout jeune entre 10 et 14 ans peut participer et organiser votre publicité en conséquence – des affiches sont comprises dans la Trousse de la compétition, de sorte que vous n'aurez aucune difficulté à annoncer l'activité. Demander aux responsables des écoles, privées ou publiques, aux regroupements de jeunes ou à votre curé si vous pouvez placer des affiches. Aussi leur donner des formulaires d'inscription et des feuilles de pointage pour que les jeunes puissent s'inscrire d'avance. Les athlètes d'écoles secondaires devraient vérifier auprès des leurs responsables des sports pour s'assurer que le programme n'entre pas en conflit avec leur admissibilité comme joueurs dans les équipes de leur école.



Commencez l'année en beauté avec le recrutement d'un nouveau chevalier.

Commencez l'année en beauté avec le recrutement d'au moins un nouveau chevalier dans votre conseil. On encourage les administrateurs du conseil à mener cette campagne de recrutement au mois de janvier et donner l'exemple aux membres du conseil. Pensez à organiser les administrateurs en équipes pour aider à réaliser votre objectif. En multipliant par deux l'apport d'énergie, d'enthousiasme, de connaissances et de persévérance à un projet double ses chances de réussite. C'est pourquoi la meilleure façon de recruter est en équipe de deux.

Commencez par fixer un objectif, comme celui d'avoir le meilleur mois pour le recrutement de toute l'histoire de votre conseil ou celui de réaliser l'objectif à atteindre en matière de recrutement avant la fin du mois. Quand vous aurez fixé l'objectif, pensez à organiser des équipes de deux parmi les administrateurs du conseil et avec d'autres recruteurs.

Donnez une formation à vos recruteurs. Demandez à votre agent d'assurance de vous aider. Quand vos recruteurs seront prêts, partager la liste des candidats éventuels entre les équipes de deux recruteurs et laissez-les travailler.

Téléphonez à chaque candidat éventuel pour prendre rendez-vous avec lui et son épouse afin qu'une équipe de deux recruteurs leur rende visite. Au cours de ces visites au domicile du candidat, les membres de l'équipe devraient parler des activités du conseil local et des avantages de l'adhésion aux Chevaliers de Colomb pour le candidat et pour toute sa famille. Passez en revue avec le candidat éventuel et son épouse de la documentation de promotion, parmi lesquels les brochures et les dépliants ci-dessus et le DVD « *L'Expérience de toute une vie* ». Puis, expliquez-leur comment aller sur la partie « Adhérer » du site Internet de l'Ordre (www.kofc.org/join) pour qu'ils puissent étudier eux-mêmes les renseignements.

À la fin du rendez-vous, l'équipe invite le candidat à joindre nos rangs et l'aide à remplir le document –fiche de membre (Formulaire N° 100F). Un membre de l'équipe devrait l'accompagner à une entrevue au comité d'admission de votre conseil, à l'exemplification du Premier Degré et à la première assemblée du conseil après son initiation. Ce recruteur (parrain) devrait présenter le nouveau Chevalier aux membres du conseil et l'encadrer dans des comités/programmes qui l'intéressent et l'inciter à passer les Deuxième et Troisième Degrés.

Se préparer à la 40^e Marche pour la vie — 25 janvier 2013



On organise « La Marche pour la vie » de 2013 pour le vendredi 25 janvier 2013, à Washington, D.C. Cette marche marquera le 40^e anniversaire de la triste décision de la Cour suprême *Roe v. Wade* légalisant l'avortement, le 22 janvier 1973. On fera la marche le 25 janvier parce que la date traditionnelle et la date anniversaire tombe au cours d'une fin de semaine. Nous encourageons tous les Chevaliers et leurs familles, surtout ceux qui habitent ces régions, à participer à ces événements. Les Chevaliers qui ne peuvent pas se rendre à Washington, devraient participer à des manifestations pro-vie au niveau local ou au niveau de l'état ou de la province. Pour vous aider dans vos activités de la culture de la vie, le Conseil suprême offre des articles (gratuitement pour des commandes en quantités raisonnables, sauf pour les frais de livraison). Consulter le Cahier de commandes des fournitures (N° 1264) pour obtenir une liste complète d'articles ou visiter le site « *Culture de la vie* » au kofc.org/service. Pour obtenir des précisions concernant la 40^e Marche pour la vie, visiter le site « march for life.org ».

SUITE DE « *L'Année de la Foi* » DE LA PAGE 4

nécessaires pour aimer sincèrement notre prochain, ce qui révèle le Christ aux personnes à qui nous offrons nos services. Nous devrions prier personnellement, et aussi avec notre famille, notre paroisse et notre conseil.

- **Livret de prières pour l'Année de la foi** Vous procurer des exemplaires de cette collection commode de prières traditionnelles (#10083), y avoir recours vous-même et en distribuer des exemplaires aux Chevaliers, à votre curé et aux gens de votre paroisse.
- **Programme de prières mariales** Participer au programme en l'honneur de Notre Dame de Guadalupe et répandue partout à travers l'Ordre.
- **Le Rosaire** Réciter le rosaire lors d'une réunion du conseil ou une activité particulière et distribuer des chapelets dans votre paroisse, entre autres à la Première communion des enfants, à la Confirmation et aux candidats se préparant à devenir catho

Chaque conseil qui complète au moins une des activités de chaque catégorie (Foi PROFESSÉE, Foi CÉLÉBRÉE, Foi VÉCUE, Foi PRIÉE) et les soumet au moyen du formulaire (#10084) recevra une reproduction convenant à l'étalage de l'icône de la Sainte Famille présentée sur la couverture de ce tract. Pour être admissible à l'incitatif, les conditions doivent être remplies à la fin de l'Année de la Foi, le 24 novembre 2013. Au fur et à mesure que votre conseil procède aux activités de l'Année de la Foi, veuillez faire des photos des activités et les faire parvenir à columbia@kofc.org.



L'Assurance des Chevaliers de Colomb: Votre bouclier pour la vie.

« Offrir l'Assurance vie en cadeau »

Par Thomas P. Smith Jr

Directeur général des
assurances



Voici que nous approchons rapidement vers Noël, et il est souvent facile d'oublier le sens véritable de ce temps de l'année. N'oublions pas, chaque fois que nous en avons l'occasion, de diffuser le message de « *Célébrer Noël dans l'esprit du Christ* ». En vérité, les cadeaux les plus précieux du Temps des Fêtes ne s'emballent pas.

Pourtant, quoi qu'il en soit, cette période de l'année occasionne des décisions quant aux cadeaux à offrir. D'après les établissements de détail, les ventes du Temps des Fêtes seront en deçà des attentes. La tendance générale des dépenses de consommation en Amérique du Nord repose sur trois éléments clés : le prix, l'information et l'utilité.

La première réaction chez beaucoup de personnes quand vous suggérez d'offrir un contrat d'assurance vie en cadeau c'est d'avoir un certain recul et un air d'interrogation. Que c'est morbide, pense-t-on peut-être en silence ou tout haut. Bien que ce puisse sembler tel à première vue, l'assurance vie s'avère un cadeau très prévenant qui peut servir de salut financier

durant une période de crise.

Ce qui crée un problème quand il s'agit d'assurance vie, c'est la perception qu'on en a en général. Nombreuses sont les personnes qui pensent à l'assurance vie seulement quand quelqu'un meurt. Pourtant, l'assurance vie devrait être perçue comme une mesure de précaution pour toute la famille. L'achat de ce produit peut vous permettre de sauvegarder votre maison, d'envoyer vos enfants à l'université et, si jamais vous mourrez, de sauvegarder la qualité de vie de votre femme.

Une des occasions qui pourrait vous inciter à acheter de l'assurance, c'est lorsqu'un foyer accueille un enfant. C'est un très bon moyen, économique, de mettre de côté une certaine somme pour l'avenir — par exemple, des frais de scolarité, l'achat d'une maison, un montant de base pour se lancer à son compte, etc. Mais surtout, c'est une excellente façon de garantir que ces enfants seront assurés devenus adultes, au cas où la maladie interdirait à l'un ou l'autre de se procurer de l'assurance.

Les nouveaux mariés aussi représentent d'excellents sujets à qui offrir de l'assurance vie. En liant leurs vies et leurs responsabilités financières, les jeunes couples ont besoin de garantir que leurs premiers investissements sont protégés. Si un malheur devait survenir à l'un d'entre eux, l'autre pourrait devoir affronter de sérieuses difficultés financières. Une police d'assurance vie s'avère un moyen idéal pour garantir leur avenir et protéger leurs biens.

Si peu traditionnel que ce puisse paraître, l'assurance vie se présente comme un cadeau délicat à offrir à plusieurs personnes. Même si celles-ci espèrent ne jamais en avoir besoin, les êtres qui leur sont chers chériront ce cadeau, si jamais eux en ont besoin.

Pourquoi ne pas songer à l'assurance vie? C'est un moyen abordable qui pourvoit la tranquillité d'esprit et la sécurité, et il existe nombre de contrats qui répondent à la situation particulière de chaque individu.